

## Compte rendu de la réunion du conseil de discipline de la faculté

Le Conseil de discipline de la Faculté de Technologie s'est réuni le mercredi 10 juin 2026 à 13h30, dans la salle de réunion de la Faculté, afin d'examiner les dossiers disciplinaires de second degré transmis par les différents départements.

Etaient présents :

- M. BRADAI Mohand Amokrane, Président
- M. TAIB Nabil, Membre titulaire
- M. AOUZELLAG Djamel, Membre titulaire
- M. TARIKET Yacine, Membre titulaire
- M. BENYESSAD Djamel, Membre suppléant
- M. TIGRINE Mohand, Représentant élu des étudiants (suppléant)
- M. SAHI Adel, secrétariat de la séance ;

La séance a été ouverte par M. BRADAI Mohand Amokrane, Président du Conseil, qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres présents. Il a rappelé que cette réunion avait pour objet l'examen et le traitement des dossiers disciplinaires de second degré relatifs aux infractions signalées par le département de technologie.

Les dossiers ont été examinés successivement. Pour chaque cas, une présentation détaillée a été effectuée à l'encontre des étudiants concernés.

Les étudiants convoqués ont ensuite été entendus individuellement par les membres du Conseil. Chacun d'eux a eu l'occasion de présenter ses observations concernant les faits qui lui sont reprochés. Les échanges ont permis d'apporter les éclaircissements nécessaires et de mieux comprendre les circonstances propres à chaque situation.

À l'issue de chaque audition, et après le retrait de l'étudiant concerné, les membres du Conseil ont délibéré et procédé au vote afin de statuer sur la sanction appropriée.

Les sanctions arrêtées sont les suivantes :

**BENHAMOUCHE Katia**

Matricule : 252533102417

Département de Technologie

Niveau : 1ère Année LMD

**FAITS REPROCHES**

Partage du sujet d'examen du module « Logiciels libres et open source » de la session normale sur les réseaux sociaux, acte considéré comme délibéré et de nature à compromettre le bon déroulement de l'épreuve, conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**SANCTION**

Exclusion du module « Logiciel libres et open sources » pour l'année universitaire 2025-2026 avec annulation de la validation des résultats obtenus dans ce module, conformément à l'article 15 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**BOUCHIBANE Hani**

Matricule : 242433058618

Département de Technologie

Niveau : 1ère Année LMD

**FAITS REPROCHES**

Partage du sujet d'examen du module « Logiciels libres et open source » de la session normale sur les réseaux sociaux, acte considéré comme délibéré et de nature à compromettre le bon déroulement de l'épreuve, conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**SANCTION**

Absence de l'étudiant constatée ; une nouvelle convocation est requise préalablement à toute mesure prise conformément à la réglementation en vigueur.

**REDJDAL Lyes**

Matricule : 252533032905

Département de Technologie

Niveau : 1ère Année LMD

**FAITS REPROCHES**

Utilisation d'une oreillette lors de l'examen du module « Physique 1 » de la session rattrapage, acte considéré comme délibéré susceptible de porter atteinte au bon déroulement de l'épreuve, conformément à l'article 12 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**SANCTION**

Exclusion du module « Physique 1 » pour l'année universitaire 2025-2026 avec annulation de la validation des résultats obtenus dans ce module, conformément à l'article 15 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**FARHI Adel**

Matricule : 252533095418

Département de Technologie

Niveau : 1ère Année LMD

**FAITS REPROCHES**

Utilisation d'une oreillette lors de l'examen du module « Chimie 2 » de la session normale, acte considéré comme délibéré susceptible de porter atteinte au bon déroulement de l'épreuve, conformément à l'article 12 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**SANCTION**

Exclusion du module « Chimie 2 » pour l'année universitaire 2025-2026 avec annulation de la validation des résultats obtenus dans ce module, conformément à l'article 15 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**ZEBBOUDJ Alicia**

Matricule : 252533078101

Département de Technologie

Niveau : 1ère Année LMD

**FAITS REPROCHEs**

Utilisation d'une oreillette lors de l'examen du module « Initiation à la Programmation » de la session normale, acte considéré comme délibéré susceptible de porter atteinte au bon déroulement de l'épreuve, conformément à l'article 12 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

**SANCTION**

Exclusion du module « Initiation à la Programmation » pour l'année universitaire 2025-2026 avec annulation de la validation des résultats obtenus dans ce module, conformément à l'article 15 de l'arrêté n° 371 du 11 juin 2014.

La séance a été clôturée à 15h00.

**Le président du conseil de  
discipline de la faculté**